

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 923

présenté par

Mme Clapot, Mme Dupont, Mme Rilhac, Mme Pompili, M. Pacquot, M. Giraud et M. Bordat

ARTICLE 7

À l'alinéa 13, après le mot :

« naturel »,

insérer les mots :

« de compensation, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarté